Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 61 (1971)

Artikel: Naissance d'une légende

Autor: Egloff, W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005449

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

W. Egloff
Naissance d'une légende

Vers la fin de l'été passé, on a pu lire dans le «Journal de Genève» la petite notice amusante que voici:

«‹Strip-tease› sur escalier roulant: Ainsi que le relate un de nos confrères du ‹Berner Tagblatt›, la mode ‹maxi› peut apporter quelque désagrément aux jeunes femmes qui utilisent les escaliers roulants. Une Tessinoise, fort bien faite de sa personne, en a fourni une démonstration involontaire. S'étant aventurée sur un de ces engins élévateurs dans un grand magasin de Lugano, elle vit avec effroi, mais pour le plus grand plaisir des messieurs présents, sa robe maxi se prendre dans l'escalier et se retrouva bientôt dans le plus simple appareil, vu que, pour affronter la chaleur de ce jour-là, elle ne portait rien dessous...»

Au courant de l'automne, après une période de travaux qui avait duré deux ans, on a ouvert au public le vaste passage souterrain sous la place de la gare de Zurich. On y descend et on en monte par des escaliers roulants, commodité bien appréciée par les voyageurs ainsi que par les porteurs et les portiers d'hôtel qui réussissent à y faire monter même leurs petits chariots chargés de bagages. Or, peu de temps après l'inauguration, circulait à Saint-Gall le bruit d'un accident affreux qui se serait passé sur ces escaliers tant admirés: «Une jeune femme bien habillée selon la dernière mode, donc en manteau «maxi» qui touchait presque le sol, s'est aventurée sur cet escalier. Par inadvertance, entre deux marches, son manteau s'est pris dans le mécanisme. La jeune femme, voulant libérer son manteau, s'est baissée et a eu les longs cheveux flottants pris également. L'escalier, qui ne lâchait point sa proie, a arraché les cheveux, laissant sur place la pauvre femme scalpée de sorte qu'on dut la transporter d'urgence à l'hôpital.»

Ce n'est pas tout! Un bruit tout aussi tenace, qui courait à Saint-Gall et à Bâle, voulait que ce même accident se fût passé sur les escaliers roulants du passage souterrain de la place de la gare de Lucerne.

A Zurich et ailleurs, non pas à Bâle même, j'ai entendu une histoire analogue contenant presque les mêmes détails que ceux relatés de Zurich. Cet accident serait arrivé sur les escaliers roulants du grand magasin «Rheinbrücke» à Bâle.

Voilà donc quatre accidents qui se ressemblent jusque dans leurs détails: escaliers roulants, jeune femme habillée selon la mode «maxi», épouvante d'un engin qui présente des dangers assez graves. Jamais je n'ai

trouvé trace de ce bruit dans la ville de l'accident même. Celui de Lugano se raconte à Genève (et probablement à Berne aussi), celui de Zurich à Saint-Gall, celui de Bâle à Zurich. Il faut avouer que ma documentation est assez pauvre et je serais heureux d'apprendre par nos lecteurs, si ce bruit s'est colporté ailleurs également. Ce que révèlent mes documents c'est tout d'abord qu'on place l'accident affreux dont on parle à ses amis à un endroit assez éloigné, ce qui garantit l'impossibilité d'un contrôle immédiat.

Supposant qu'il s'agisse là d'un bruit sans fondement, je me suis adressé aux autorités policières[1] des villes où l'on avait situé l'accident.

Quel est le résultat de cette enquête? Comme je le prévoyais, il est presque entièrement négatif. Ni à Lugano, ni à Bâle, ni à Zurich, on ne connaît un accident de cette envergure. A Lucerne et à Zurich, les gens se sont adressés à la police pour avoir des détails précis des accidents «survenus». Il y avait eu en effet quelques petits incidents, mais c'étaient des bagatelles comme elles surviennent aussi sur des escaliers fixes, une foulure du pied, une écorchure, rien de plus grave. Seul à Lucerne, on me parle d'un incident qui pourrait avoir servi de source à notre histoire. Une bonne sœur, habillée de ses vêtements monacaux, a eu sa longue robe prise par le mécanisme, mais le coincement provoqué par l'étoffe et l'attention d'un passant ont empêché l'accident en arrêtant le mécanisme. D'où vient donc qu'un bruit fondé sur une bagatelle ou inventé de toute pièce puisse courir toute une région? Une des sources principales est constituée sûrement par la soif de sensation. L'imagination aidant, on se représente l'affaire sous les couleurs les plus vives. Même le rédacteur d'un journal, obligé de servir à une certaine classe de lecteurs des histoires piquantes ou horribles et affreuses, sera tout content de tels commérages. Mais je crois que la racine se trouve encore dans une couche plus profonde. Tous ces engins comme toute nouvelle installation trouvent des adversaires: autrefois on n'était pas trop paresseux pour monter les escaliers! Ces installations étant assez chères, on les accuse d'être la cause directe des augmentations des impôts. D'autre part, ces escaliers demandent à celui qui les utilise un peu d'adresse, une certaine agilité. Ceci anime même les jeunes à y essayer certaines acrobaties. Les vieux, se méfiant de cette technique, ont peur de s'y aventurer et prévoient toutes sortes d'accidents dont ils se garantissent en prenant l'escalier fixe qui se trouve à côté. Par la suite, les malheurs prévus ne surviennent pas et les gens se voient obligés de constater que leur peur était vaine. Pour se justifier devant eux-mêmes, ils sont tout contents d'entendre un cancan qu'on amplifie encore peut-être, en le relatant à d'autres personnes, et qui donnera la preuve que les appréhensions n'étaient pas sans fondement.

[1] Je voudrais exprimer ici toute ma gratitude à toutes les autorités et les secrétariats qui ont bien voulu répondre au petit questionnaire que je leur avais soumis.

Il y a un dernier aspect qui m'a frappé. Le bruit qui courait en Suisse alémanique parlait de blessures affreuses qu'avait subies la pauvre victime. En Suisse romande, c'est une aventure peu agréable pour la personne, mais faisant sourire toute l'assistance. Est-ce un trait caractéristique qui nous pousse, nous autres alémaniques, à tourner tout au tragique, tandis que nos confédérés romands, plus proches de l'esprit rablaisien, verraient plutôt le côté comique de l'affaire ?

Post-scriptum. Depuis le moment de la rédaction de cet article, les bruits d'accidents survenus sur des escaliers roulants ont presque disparu. J'en vois la cause dans le fait que la mode «maxi», les manteaux et les vêtements très longs, ne s'est pas imposée. Toutefois, on remarquera que partout à l'accès aux escaliers roulants, on a fixé des pancartes expliquant l'usage correct de ces engins.